

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010**REUNION PUBLIQUE DU 18 MARS 2010
SEANCE THEMATIQUE SUR « LA JEUNESSE »**

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente.

MM. SOBRY et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 H 00.

(Reportage: Quelques mots du Député provincial - Président sur les objectifs des séances thématiques « en direct » du Conseil provincial de Liège et le lancement de la nouvelle séquence « les Coulisses du Conseil provincial »)

(Reportage : Qu'est-ce qu'un Conseil provincial ? Interview de Madame la Présidente).

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte.

Bonjour aux téléspectateurs qui nous regardent en ce moment et bienvenue à cette neuvième séance thématique du Conseil provincial consacré à la jeunesse.

Lors de notre précédente séance thématique, nous avons abordé le sujet de l'enfance et de l'adolescence à travers, en autres, les actions menées par le département des Affaires sociales de la Province de Liège.

Divers thèmes avaient été évoqués comme la politique de la prévention de la Province en matière d'assuétudes, de suicide, de maltraitance des enfants, le rôle des parents, l'éducation ...

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

Aujourd'hui, c'est d'avantage l'adolescente en tant que période charnière passage entre enfance et âge adulte dont nous allons débattre.

La jeunesse avec ses révoltes, ses revendications, ses craintes, ses spécificités. Nous parlerons du regard que porte notre société sur les jeunes et de la place de ceux-ci dans une société de surconsommation. De la médiation en outrance, de la permissivité.

Quels sont leurs repères ? Sont-ils armés pour le futur ? Quel est l'impacte de notre société où la concurrence est grande sur les jeunes ? Je voudrais, avant d'entrer dans le vif du sujet, saluer Monsieur Marc-Olivier GONSETH, Conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel et initiateur de l'exposition « La Marque Jeune » et le remercier d'avoir accepté notre invitation.

Je vous rappelle que la retransmission en direct a ses impératifs et que la séance doit se terminer vers 17H30. Je demanderai donc à chaque intervenant de respecter le temps de parole qu'il lui est imparti.

J'invite à présent M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial en charge de la Jeunesse pour la présentation de cette thématique. Vous avez la parole Mme le Député provincial.

M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial (à la tribune). - Madame la Présidente, Monsieur le Gouverneur, Chers collègues.

Le conseil provincial de Liège est réuni ce jour, pour débattre de la Jeunesse. Vaste programme !

Les reportages que vos venez de découvrir ou redécouvrir ont survolés avec rythme l'éventail des activités développées par le Service Jeunesse. Il est varié, pertinent et active des outils performants comme le prêt de matériel ou le centre d'hébergement.

Mais le fil rouge de cette thématique ratisse plus large encore et s'inscrit dans le sillage de « La Marque Jeune », exposition conçue en Suisse à Neufchâtel, nous l'avons rappelé durant le reportage.

Ce projet est né en réaction à une campagne de presse virulente qui stigmatisait les jeunes dans leurs comportements déviants et en particulier, les jeunes étrangers.

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

Si, dans la jeunesse, l'enfance est facile à cerner, l'adolescence par contre est un territoire flou aux contours incertains.

Et pourtant, c'est dans ce territoire inconnu que je vous invite à vous aventurer pour réfléchir.

L'adolescence est un moment de latence, d'expérimentation, de construction de soi par affrontement à l'adulte qui doit résister. C'est le temps de la révolte, de la subversion, où l'on flirte avec les limites, où l'on flirt avec les règles à transgresser pour grandir et pour s'affirmer. C'est un temps que tous nous avons connu, où l'âge physiologique ne correspond pas toujours à l'âge social.

A 15 ans bien souvent une fille est une femme en âge de procréer, à 16 ou 17 ans un garçon est un homme. Mais l'autonomie n'est pas conquise ni reconnue même si ce leitmotiv est martelé à l'envi : « Sois autonome » ! Paradoxal, troublant même et peut être assassin comme injonction.

Et dans un environnement économique féroce, inféodé aux lois du marché, l'indépendance financière un tant soi peu pérenne se profile dans un horizon nébuleux. La loi du plus fort y règne en maître et frappe plus encore nos concitoyens les plus fragilisés, aux parcours jonchés d'échecs ou de douleurs à l'âme.

Cette jungle où les règles vacillent, où les balises dérivent au gré des profits spéculatifs est sans doute aussi une cause des tensions sociales et de l'exclusion de notre monde, de personne que d'aucuns considèrent un peu vite comme ayant dépassé la date de péremption, jeté aux oubliettes de notre société. Il est toujours plus aisé d'être du côté du manche pour s'épanouir.

Comment un pouvoir public de proximité, la Province, peut-il apporter des éléments de réponses originaux dans le champ culturel à ces interrogations qui nous taraudent ?

Comment saisir les compétences, les atouts, les richesses de ces jeunes pour, dans des processus d'animation collectifs et solidaires, les entendre et reconnaître leurs expressions singulières, même dans ce qu'elles peuvent avoir d'excessif, d'impertinent et parfois de violent ?

Le Service de la Jeunesse s'est, au fil des ans, construit une expertise reconnue avec une spécificité : il a privilégié le partenariat avec les communes comme vous avez pu le redécouvrir dans

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

le reportage de 26 minutes qui a précédé. Mais cette force de travail et d'intervention, s'est focalisée sur l'enfance. C'est très bien et il ne faut pas perdre ce fil, mais il faut bâtir aussi un nouveau champ d'intervention sur la même logique de partenariat étroit avec les communes, qui elles aussi s'interrogent : que faire de nos jeunes qui rôdent et effrayent parfois comme la meute sans raison objective ?

Pour nourrir ces interrogations, le Musée de la Vie Wallonne accueille « la Marque Jeune » qui appréhende ce passage de la vie sous un angle original et en tous cas interpellant. Exposition qui trouve une place de choix dans un musée de société, dans la dynamique d'une année qui décline un concept « Passages, croiser les imaginaires » porteur notamment de cette notion de transmission. Transmission d'une génération à l'autre au centre de nos préoccupations.

Marc-Olivier GONSETH, Conservateur du Musée d'Ethnographie de Neufchâtel va nous accompagner tout au long de ce Conseil thématique comme expert. Il est avec son équipe concepteur de « la Marque Jeune ». Anthropologue, il a, nourrit de ses réflexions, porté un regard subjectif sur l'adolescence.

Il va nous présenter le point de vue qu'il porte sur ce temps de la vie et les rites réinventés pour marquer ce passage incontournable et prégnant. Passage qui fait partiellement de nous ce que nous sommes, avec nos forces et nos faiblesses, toujours en quête de l'autre. L'autre comme un miroir qui par son regard nous dit « tu existes ». Et si cet autre est un adulte cette reconnaissance ne sera que plus grande encore.

Je vous remercie et j'invite Marc-Olivier à cette tribune.

M. GONSETH, Conservateur (à la tribune).- Mesdames et Messieurs, je vous remercie de m'avoir invité à participer à cette Assemblée et je remercie particulièrement Paul-Emile MOTTARD et son équipe d'avoir permis à Marc LEJEUNE de venir dans votre ville.

Nous avons conçu, comme on vous l'a déjà dit, cette exposition en réaction à plusieurs campagnes de presse en Suisse, produisant des stéréotypes et des amalgames mais ce n'était pas notre seule intention, nous avons également à l'époque, mai 68 et désirions qu'on cesse donc de parler uniquement de mai 68 comme la période, l'unique période où les jeunes avaient quelque chose à dire.

Nous partons de l'idée qu'en fait, les jeunes ont quelque chose à dire aujourd'hui mais qu'on a de la peine à les écouter.

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

On a voulu construire, non pas une exposition qui donne des réponses d'autorité mais un outil de réflexions car nous désirions plutôt poser de bonnes questions que donner des réponses qui ne peuvent être évidemment qu'hypothétiques dans des sujets aussi délicats.

Je rappelle que notre travail ne traite pas de la réalité sociale mais des représentations de la jeunesse à travers le temps, depuis les années 50, et nous mettons en scène, dans l'exposition, des discours, non pas des faits, des discours, des analyses tirés des médias audiovisuels et de presses écrites, d'écrivains et de sociologues, et enfin des jeunes eux-mêmes, c'est la situation la plus proche de notre sujet, à travers les textes qu'ils écrivent notamment en les mettant en musique.

Nous en concluons qu'il faut faire attention à la manière dont on parle des jeunes car cette manière agit sur eux. Nous disons également que la jeunesse n'est pas un groupe ethnique mais un stade de la vie caractérisé notamment par une quête de sens et une recherche des limites qui peuvent désarçonner passablement le monde des adultes qui ont oublié la quête de sens et de limites qu'ils avaient eux-mêmes vécue.

Par ailleurs, nous intégrons la révolte comme une composante normale, voire bénéfique, de l'évolution des sociétés démocratiques et nous soulignons finalement l'importance de deux types de rites complémentaires, ceux qu'on pourrait dire verticaux et qui sont proposés par les adultes et les institutions et ceux horizontaux qui appartiennent aux groupes divers et changeants puisqu'on change souvent de groupe à cet âge, dans lesquels ils accomplissent leur socialisation que la forme de la socialisation nous plaise ou non.

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- J'invite à présent Madame Valérie BURLET qui représente le groupe CDH CSP pour rejoindre la tribune pour réagir aux propos que nous venons d'entendre. Vous avez la parole la Conseillère provinciale.

Mme BURLET, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.

Madame, Monsieur, Chers téléspectateurs, 18.500 jours d'animation par an, 4.440 animateurs bénévoles, 125.000 heures de formation d'animation, 25.700 enfants et jeunes qui vivent tout au long de l'année des moments précieux, prennent des responsabilités adaptées à leur âge, apprennent à mener des projets.

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

En quelques chiffres, voilà ce que représentent, rien qu'en province de Liège les mouvements de jeunesse, scouts, guides et patros.

Les mouvements de jeunesse et les organisations de jeunesse en général ce sont des lieux où les jeunes peuvent exprimer leurs doutes, leurs revendications. C'est un espace de dialogues où adolescents, jeunes adultes et adultes peuvent confronter leurs avis sur tous les sujets de la vie et trouver des réponses à leurs questionnements.

Ce sont des lieux où des valeurs et des règles sont vécues, pas inculquées. Elles sont vécues concrètement aux travers des jeux et de toutes autres activités. Les jeunes y acquièrent une série de compétences et d'expériences qui participent à leur prise d'autonomie, à leur prise de confiance en eux.

La Province de Liège devrait reconnaître d'avantage leur action. Le Service Jeunesse, on l'a dit, aide déjà les Communes à former des animateurs jeunesse et bien, le groupe CDH CSP propose qu'il aide aussi les organisations de jeunesse à former leurs animateurs par exemple, en mettant ses infrastructures gratuitement à disposition des organisateurs de formations, en proposant l'intervention d'un agent provincial spécialisé par exemple en art plastique, en nature, en secourisme ou en participant au coût de la formation des animateurs.

Ce sont des bénévoles qui dépensent quand même pas moins de 240 Euros pour obtenir leur brevet d'animateur et ce, malgré l'intervention importante de la Communauté française.

Il faut aussi que la Province améliore la qualité du matériel mis à disposition par son service de prêt, qu'elle permette aux organisations de bénéficier des services de l'imprimerie provinciale et surtout, qu'elle revoie les critères d'attribution des subventions qu'elle octroie pour qu'elle soit cohérente par rapport au nombre de jeunes concernés et au volume d'activités.

La Province pourrait aussi une fois par an rencontrer les organisations de jeunesse pour leur présenter les services qu'elle peut leur rendre et pour entendre leurs préoccupations par rapport à leurs actions sur le terrain.

Soutenir des projets menés par et pour des jeunes, cela implique qu'on écoute leurs attentes, leurs besoins, qu'on établisse un dialogue et une relation de confiance, qu'on accorde de la considération à leur action, qu'on reconnaisse leur rôle au sein de

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

la société. C'est leur donner des moyens d'avancer, c'est renforcer l'image positive de la jeunesse.

Comme mandataires politiques, nous devons soutenir d'avantage cette école de vie que sont les organisations de jeunesse. Nous devons encourager ceux qui bénévolement donne de leur temps, y prennent des initiatives et veulent assumer des responsabilités.

Je vous remercie pour votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Madame la Conseillère provinciale. J'invite à présent Monsieur André DENIS pour le groupe MR. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. DENIS, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, Monsieur le Gouverneur, Messieurs les Députés, Chers collègues, Mesdames et Messieurs.

Certains jeunes aujourd'hui semblent quelque fois avoir du mal à trouver leur place dans notre société. Le fait de les mettre en avant en voulant les sortir rapidement de l'enfant en les identifiant aux adultes, en répondant à tous leurs caprices n'est-il pas en partie responsable de cet état de fait ?

L'absence d'autorité n'est-elle pas un facteur essentiel dans cette perte de repères ? Dès le plus jeune âge, dès les premiers apprentissages, dès l'école maternelle, l'autorité ne peut plus s'exprimer. Si une enseignante ou un enseignant s'aventure à infliger une sanction ou une réprimande sévère, les parents réagissent immédiatement en s'opposant à l'autorité, donnant le plus souvent raison à l'enfant.

Une telle situation ne donne-t-elle pas à l'enfant un sentiment d'absence de contrainte et de devoir ? L'enfant n'a-t-il pas l'impression, dès le plus jeune âge, de pouvoir bénéficier de certains droits sans pour autant être soumis à un certain nombre de devoirs ?

A ce sentiment d'impunité vient souvent s'ajouter une structure familiale bipolaire. L'enfant ou le jeune étant tantôt en contact avec un parent, tantôt avec l'autre, fréquemment les adultes pensent mettre le jeune de leur côté en procédant à une surenchère accédant aux désirs et requêtes formulés plus vite et mieux que ce que ne pourrait le faire l'autre parent.

Pour leur propre confort, les parents préfèrent abandonner les conflits et accéder aux requêtes. Ici aussi, tout comme le banc de

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

l'école, le jeune se trouve dans un état de grâce, ne rencontrant que peu de difficultés matérielles tout au moins.

Ne s'agit-il pas là d'un abandon de responsabilité ? L'absence de l'autorité, de balise, tant au niveau scolaire que familiale n'est-elle pas responsable pour partie de la difficulté pour le jeune à répondre à l'autorité, à la hiérarchisation sociétale ?

Au moment du passage du monde de l'enfance à celui des adultes, il se produit à divers moments de la vie selon le cas, la fracture n'est-elle pas plus importante, le passage du monde virtuel au réel ne manque-t-il pas de transition ?

Les contraintes marchandes et économiques toujours croissantes ne confrontent-elles pas trop brusquement le jeune à une dure réalité à laquelle il est peu préparé ?

La réponse apportée dans une société à ce mal être peut se décliner sous diverses formes, toutes destinées à permettre cette transition nécessaire entre l'enfance et l'âge adulte. Ne pas le brusquer, laisser le jeune s'épanouir à la réponse la plus souvent apportée, les moyens utilisés sont sociaux, sont culturels, les résultats sont variables.

Force est de constater et mes collègues mandataires communaux ne me contrediront pas que nous sommes de plus en plus confrontés à de jeunes adultes en âge d'autonomie qui ne peuvent trouver une place viable dans notre société.

Et bien que je sois conscient qu'il n'existe pas de remède miracle, ceci m'amène, Monsieur le Député, à la question que je désire vous poser : ne pensez-vous pas que la mise en place de repères, de balises ne pourrait pas permettre à nos jeunes une transition plus aisée entre l'enfance et l'âge adulte, une redéfinition des devoirs dès le jeune âge ne faciliterait-elle pas l'accès à un statut d'adulte responsable, le jeune n'est-il pas à certains moments simplement victime d'un manque d'autorité ? Merci.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. Je cède maintenant la parole à Monsieur André GERARD pour le groupe ECOLO. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller.

M. GERARD, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci. Chers Collègues, Mesdames et Messieurs, Chers téléspectateurs.

« La jeunesse d'aujourd'hui est mauvaise, irréligieuse et paresseuse. Elle ne sera jamais comme la jeunesse du passé et sera

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

incapable de préserver notre civilisation », voici des propos qui datent de 3000 ans et qui, déclinés variablement, ont trouvé écho à plusieurs reprises par la voix de différents tribuns à différents moments de notre rythme d'histoire, ce n'est donc pas nouveau.

De manière récurrente, dès que ça cafouille, le bouc émissaire tout trouvé c'est le plus faible, c'est celui qui se cherche avec beaucoup de difficultés, c'est l'adolescent.

L'adolescent, voilà un terme qui, à la réflexion, peut être étrange car si nous pouvons définir quand ça commence, il est bien vain d'espérer trouver un consensus pour savoir quand ça s'arrête. Tantôt 16 ans, 18 ans, 21 ans, 25 ans, tantôt c'est l'autonomie sociale c'est-à-dire lorsqu'il peut se débrouiller seul, il y a autant d'avis sur le moment du passage à l'âge adulte qu'il y a de domaines, qu'ils soient thérapeutiques, sociaux ou dans les textes de loi.

Le jeune est en recherche permanente d'identité et d'image positive. Cette image positive, il est bien évidemment plus aisé de l'espérer lorsque le capital social du cadre familial est élevé dès le départ.

Pour reprendre une citation d'un personnage connu : « Nous serons tous égaux mais pour certains ce sera plus dur ». Et il avait raison, car pour certains jeunes c'est vraiment très difficile voire parfois utopique car maintenant, le fait d'avoir un travail ne met plus à l'abri de la pauvreté.

Dans un tel contexte, comment chaque adolescent peut-il répondre à la double contrainte qui consiste à lui demander plus d'autonomie sans lui en donner les moyens ? Cette question en amène une autre : « Quels moyens donner aux jeunes pour qu'ils puissent se construire et bâtir leur avenir ? »

Dans une société où la dualité sépare riches et pauvres les entraînant vers des horizons opposés à une vitesse toujours croissante, comment encore s'étonner que des jeunes puisse être révoltés plutôt que complaisants ?

Malgré tout, chacun à son niveau, les jeunes font de très belles choses mais celles-là ne sont pas médiatisées. Avec un peu de soutien, les jeunes sont capables d'organiser des événements mais nous ne retrouverons pas dans la mémoire collective ce qu'il y a de positif, il ne nous restera bien malheureusement que quelques dérapages regrettables.

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

Et pourtant, soyons persuadés que les jeunes, de manière générale, font le maximum pour nous plaire, plaire à leurs parents, à leurs amis, à leurs connaissances. Ils ne cessent de nous dire leur souhait d'aide et si leur soif de participer de manière active n'est pas toujours dans le canevas que nous avons imaginé au départ, il est important de faire preuve d'adaptabilité et de compréhension.

Ne nous y trompons pas, leur soif de découverte est intacte et, pour ce qui concerne l'intergénérationnel, si on écoute les discours de chacun, on a plutôt l'impression que le blocage ne vient pas des jeunes.

Doivent-ils mettre eux-mêmes les choses en place, les organiser ? Les jeunes construiront la société de demain grâce au bagage que nous leur léguons.

Les moyens d'existence des familles diminuent, le fossé se creuse mais dans certains domaines toutefois, comme l'art et la culture, la richesse n'est pas financière, c'est un réel potentiel de créativité. Musique, mise en scène, histoire, entre autres, sont autant de moyens d'expression qui peuvent donner aux jeunes le moyen de s'épanouir. Et même si nos goûts sont parfois différents, est-ce bien là le plus important ? Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Conseiller provincial. Je cède maintenant la parole à Monsieur Maurice DEMOLIN pour le groupe PS

M. DEMOLIN, Conseiller provincial (à la tribune).- « J'avais 20 ans et je ne laisserais personne dire que c'est le plus bel âge de la vie ».

Ce cri de protestation et de révolte lancé par Paul NIZAN en 1932 garde toute son actualité et permet toutes les déclinaisons.

20 ans en deçà ou au-delà, les conditions de vie d'un jeune normalien de l'Avant guerre, évincé maintenant par l'économique, par celle du 20^{ème} Siècle avec ses priorités indues, à l'économique et au financier, avec sa tyrannie informatique, ses excès médiatiques, avec ses égoïsmes exacerbés, son conformisme aride et ses horizons trop souvent encombrés.

« La jeunesse est la seule génération raisonnable » a pu dire Française SAGAN. En effet, quand celle-ci pose les bonnes et vraies questions auxquelles elle tente d'apporter ses propres réponses, pas toujours pertinentes ni heureuses, comme celles d'ailleurs des

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

adultes, quand ceux-ci ne sont pas résignés au fatalisme et à l'abandon.

Quand je parle de la jeunesse, cette période plus ou moins transitoire, ce pays que certains n'atteignent pas et dont d'autres ne reviennent jamais. Je parle de ce concept protéiforme qui englobe un âge aux contours incertains et j'entendrais volontiers dans sa pluralité.

Cette des jeunesses dont on doit se soucier et celle d'hier et celle de demain, qui lance une génération passée et à venir, leurs interrogations essentielles sur le devenir de l'humanité, de la société et des destins particuliers.

Certes, avec des excès dans la violence langagière, physique, esthétique ou dans la poursuite de desseins parfois suicidaires mais qui a dit que les questions importaient d'avantage que les réponses ?

Sans doute parce que les premières contraignent chacun à s'interroger et à forger le relief de l'avenir. Car aujourd'hui comme hier, et pas moins que demain, il s'agit de comprendre avant de juger et d'expliquer avant de condamner.

C'est ce que s'efforcent de faire nos amis Suisse de Neuchâtel à travers leur remarquable exposition « la Marque Jeune » qu'accueille actuellement le Musée de la Vie Wallonne.

Allez-y, suivez son itinéraire volontairement tortueux qui a l'immense mérite, et c'est le but revendiqué, de susciter et d'exalter la réflexion.

Si l'on y songe bien, n'y a-t-il pas aussi une approche culturelle du monde de la jeunesse ? Du monde des jeunes ? Je sais que le concept de culture est si vague, si flou, qu'il obéit parfois à une tentation totalisante. Mais considérer le surréalisme, l'existentialisme et référence suprême, mai 68, avec leurs débordements et leurs rapports respectifs et vous conviendrez qu'un vent de jeunesse et de révolte peut aussi flouter sur un monde trop cruel ou trop étriqué.

La vérité, la justice, l'idéal ont souvent pour truchement la jeunesse, malgré ses maladroites, ses erreurs et ses fautes. Le savoir et le comprendre c'est l'intérêt et le devoir du monde adulte.

Dans « Le neveu de Rameau », Diderot interroge : « Sais-tu qui

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

sont les mauvais pères ? Ce sont ceux qui ont oublié les fautes de leur jeunesse ». Alors, ne méprisons pas les jeunes, écoutons les, tâchons de les comprendre, excusons les parfois, osons chercher avec eux le dialogue.

Mon collègue Marc YERNA, un jeune qui va me succéder à cette tribune, tracera quelques pistes. Mais d'ores et déjà, avec François René de Chateaubriand, je vous en propose le programme : « Faites que la beauté reste, que la jeunesse demeure, que le cœur ne puisse se lasser et vous reproduirez le ciel ».

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Conseiller provincial. Merci à tous les quatre pour les interventions. Je vous invite Monsieur le Député provincial à répondre aux Conseillers qui viennent d'intervenir.

M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial (à la tribune).- Chers Collègues, en écoutant les quatre interventions et plus particulièrement l'intervention d'André DENIS et celle de Maurice DEMOLIN, celle d'André DENIS étant une intervention plus axée sur une préoccupation sécuritaire et celle de Maurice DEMOLIN plus axée sur une sorte d'ode à la jeunesse, la jeunesse est la seule génération raisonnable comme disait Françoise Sagan tout à l'heure, quelle belle citation, je me disais que l'on avait là les deux axes les plus larges de l'avancée de l'opinion publique sur la jeunesse.

Cet avis le plus large possible, je pense, a guider la réflexion de l'équipe du Musée de la Vie Wallonne et de l'équipe de ...

Donc je voudrais, à ce stade-ci faire trois réflexions : la première à liée à l'autorité. Bien sûr il faut une autorité et je pense bien sûr qu'il y a une autorité, elle existe. Elle existe chez les parents, elle existe à l'école, elle existe à la police, elle existe chez les travailleurs sociaux mais c'est là que c'est paradoxal, il existe d'une manière concomitante un profond sentiment d'impunité, comme vous l'avez rappelé tout à l'heure dans votre intervention ou d'insécurité et donc ma deuxième réflexion serait de se mettre d'accord sur la définition de l'autorité.

Lie-t-on automatiquement l'autorité à la sanction, au bâton, comme certains le disent ou bien l'autorité est-elle plutôt liée à la compétence, à la qualité de l'écoute, c'est une question en tous cas que l'on peut se poser.

La troisième réflexion c'est l'amplification de ce sentiment d'insécurité avec le constat, paradoxal, qui est prouvé par toute une série d'études : plus vous êtes dans un milieu sécuritaire, plus

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

vous avez le sentiment d'être dans un milieu d'insécurité. Et pour prendre un exemple lié à l'actualité, nous avons entendu à la radio, je pense hier ou avant-hier, que les Députés européens réclamaient à Bruxelles plus de sécurité et plus de police.

Pour ceux qui ont fréquenté le quartier lié au bâtiment de l'Europe ou bien voire qui y ont été accueillis, s'il existe bien à Bruxelles un quartier sécurisé, c'est celui-là.

Alors, notre Collègue Monsieur GERARD, vous avez raison de vous mettre en focus sur l'approche et la réflexion liées à la jeunesse en mettant l'accent sur les milieux les plus défavorisés.

C'est effectivement une approche, non pas plus difficile, plus handicapante mais en tous cas, une approche différente de la réflexion sur l'adolescente. Et cette approche, je peux vous dire que cette préoccupation, elle est permanente au niveau du service de la Jeunesse.

Et donc concrètement, nous apportons également des subventions aux organisations de jeunesse et dites-vous bien que le pluralisme est une préoccupation permanente du Collège provincial mais nous n'avons pas voulu en rester là dans les aides et la réflexion que nous menons et le texte, l'intervention que nous avons vue tout à l'heure, nous avons mis sur pied maintenant depuis plusieurs mois des actions nouvelles vers les maisons de jeunes et cette préoccupation des maisons de jeunes rencontre votre préoccupation plus particulièrement et ça renforce l'action vers les communes, ça rencontre des attentes différentes : la maison de jeunes si elle est située dans une grande ville, Liège qui a besoin aussi du soutien de la Province lors des actions vers les maisons de jeunes ou bien dans un milieu rural, la préoccupation est évidemment fondamentalement différente.

Et donc, Mme BURLET, je ne comprenais pas bien votre intervention tout à l'heure. Le dialogue, l'écoute... mais tous les jours, le Service Jeunesse est en dialogue, est en écoute avec les jeunes.

Les 30 maisons de jeunes avec lesquelles nous travaillons, les 50 projets que nous avons soutenus, ils ont été construits avec ce fruit, ce dialogue

Et en guise de conclusion de cette première intervention, qu'est-ce que nous avons fait. J'épinglé quelques projets qui ont été construits dans les maisons de jeunes : les ateliers slam, les ateliers musique, les ateliers d'initiative au théâtre ou bien de la création d'un court-métrage. Danse, musique, théâtre, cinéma et donc nous sommes là, et il y a eu plusieurs interventions en ce sens tout à l'heure, nous sommes là dans des actions de création parce que les

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

jeunes souhaitent parler et créer justement cette expression dans le secteur culturel et nous l'avons vu tout à l'heure dans le film, les jeunes demandent à ce que l'on reconnaisse le travail qu'ils font, et bien je peux vous dire, puisque je me suis déplacé à de nombreuses reprises dans les maisons de jeunes pour voir le travail mené, ces projets sont des véritables projets de création et ce fil rouge de la création, je l'ai dit tout à l'heure, dans la culture, dans la jeunesse, c'est important. Merci.

Mme LA PRESIDENTE.- Je vous remercie. Nous allons à présent visionner un petit reportage tourné dans une Maison de jeunes et donc donner la parole directement aux intéressés. Comment les jeunes vivent-ils cette période de l'adolescence, quelle différence entre leur vision et celle des adultes. C'est ce que je vous invite à découvrir de suite.

(Reportage dans une Maison de jeunes).

Mme LA PRESIDENTE.- Je vous invite M. GONSETH à venir à la tribune et à réagir au reportage que vous venez de voir.

M. GONSETH, à la tribune. - Alors j'ai eu l'occasion de le voir un peu avant, j'ai donc pris quelques notes. Je lis derrière leurs interventions une grande sensibilité aux stéréotypes et aux clichés, c'est dit par tout le monde. Donc, ils sont sensibles aux messages qui sont prodigués à leur attention. Je dirais que ce qui me frappe malgré tout c'est le côté manichéen de leur analyse.

C'est-à-dire qu'il y a d'un côté une bonne jeunesse et d'un autre côté une mauvaise jeunesse et on écarterait un peu trop la mauvaise jeunesse. C'est certainement à la fois juste et faux puisqu'il y a effectivement des cas dans lesquels on lit l'attitude du jeune comme un cas grave, un cas dommageable mais c'est peut-être aussi, il faut peut-être aussi faire un travail supplémentaire sur les stéréotypes pour analyser ces situations dans ce qu'elles ont à nous dire puisqu'il s'agit souvent dans ces gestes de révolte, de rébellion, dans ces tagues, dans ces graffitis, dans ces musiques un peu agressives, il s'agit souvent d'un système de communication sociale, c'est des gens qui ont des choses à nous dire et il faut apprendre à craquer le code parce que ce n'est pas si évident d'entendre ce qu'il y a derrière ce qu'ils font.

Alors j'ai l'impression que les jeunes qui disent, dans cette expo : « ce que je regrette c'est que finalement on montre plutôt le côté négatif de la jeunesse ou il faudrait faire une expo qui montre les côtés positifs ». Ils ont peut-être oublié de voir au passage dans cette expo ce que cette façon de parler des jeunes avait de positif. Et je crois, si vous voulez, qu'on est toujours un peu victime de ces stéréotypes sur cette « mauvaise jeunesse » qui est

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

toujours finalement quelque part ailleurs. Mais ce qui m'a frappé c'est qu'ils demandent très profondément et très justement de la confiance et de l'écoute et cette demande, moi me semble absolument centrale et ça me rappelle une chose que j'avais dit dans un discours c'est qu'il faut se méfier de ceux qui se méfient de la jeunesse. Merci.

Mme LA PRESIDENTE.- Je vous remercie. Place à présent à une seconde série d'interventions des membres de notre assemblée et je cède directement la parole à Mme Fabienne CHRISTIANE pour le groupe CDH.

Mme CHRISTIANE, Conseillère provinciale (à la tribune).- Loosers, flemmards, « geek », je m'en foutistes, violents, délinquants, quelle génération sans foi ni loi avons-nous donc engendrée ? Que se passe-t-il depuis 10, 15, 20 ans ? Et si on l'envoyait au pensionnat ? Et si on restaurait le service militaire ? Et si on multipliait les centres fermés ? « Il leur faudrait une bonne guerre ! », mais...et nous ? Qui sommes-nous pour juger nos jeunes de façon si réductrice, pour opérer tant d'amalgames douteux ? Sommes-nous irréprochables ? Est-ce que nous sommes des exemples, des piliers indéfectibles pour nos jeunes, sommes-nous suffisamment à l'écoute et disponibles pour eux ?

L'amour que nous leur portons est-il inconditionnel, quoi qu'ils disent, fassent, quoi qu'ils pensent ? Nos propres soucis nous engluent tellement.

Que sont devenus, chers adultes, les rêves de nos 15 ans, les idéaux de nos 20 ans, les engagements de nos 25 ans ?

Chers jeunes, que de questionnements, de doutes en vous. Que de mal-être parfois : « personne ne m'aime tel que je suis » ; « on voudrait que je sois comme ci ou comme ça, mais moi, c'est pas ça que je veux...D'ailleurs, est-ce que je sais vraiment qui je suis et vers où je veux aller ? »

Tant de sentiments confus, ou contradictoires, se bousculent en vous. Cette période incertaine est celle de tous les dangers, de toutes les révoltes et autres remises en question.

Mais cette incertitude est merveilleuse, vous vous trouvez à un stade de votre vie où tout est encore possible où vous avez des choix à poser parce que se sont vos doutes, vos envies et vos espoirs qui vous feront avancer !

Ce bouillonnement intense et ces sentiments à vif, qui vont

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

faire jaillir vos idées, l'urgence de créer.

Personnellement, je crains bien davantage une jeunesse domptée et des sentiments refoulés et là je dis, attention, jeune en danger ! Là, les feux de détresse clignotent sans bruit...

Chers jeunes. Oui, parfois la vie a fait de nous des personnages trop raisonnables, sans fantaisie: nous travaillons trop, nous consommons trop et je comprends que ça ne vous fasse pas rêver !

Mais rappelez-vous que, si nous nous devons de canaliser vos envies, c'est parce que nous vous aimons très fort : si nous ne le faisons pas, nous manquons d'intérêt pour vous.

Le principal, c'est que vous trouviez chez nous écoute et empathie dans vos tracas, mais aussi accueil et enthousiasme pour vos réalisations en tout genre ! Vos engagements généreux au service de petites et grandes causes, vos créations artistiques, musicales notamment, vos initiatives perso, vos efforts. Tout cela mérite d'être amplifié, relayé, valorisé Messieurs de la presse.

Nous, nous avons besoin de vous, parce que vous êtes l'avenir. Et vous n'êtes pas nés pour suivre un chemin tout tracé ! C'est vous qui tenterez de faire mieux que nous, en faisant autrement ! « Yes, we can ».

« avec ce que j'ai fait pour toi, disait le père
je sais, tu me l'as dit déjà, disait l'enfant
j'en demandais pas tant !
nous on vivait pour quelque chose, disait le père
vous êtes morts pour pas grand chose, disait l'enfant
ce monde, je l'ai fait pour toi, disait le père
je sais, tu me l'as dit déjà, disait l'enfant
je n'ai plus qu'à le refaire un peu plus souriant
...pour tes petits-enfants ! »
« Dialogue », de M. Le Forestier

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Mme la Conseillère. J'invite maintenant Mme Isabelle FRESON à prendre la parole pour le groupe MR.

Mme FRESON, Conseillère provinciale (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

M. le Gouverneur, Mme la Greffière, MM. les Députés, Chers

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

Collègues, je voudrais aborder ici un thème qui me paraît essentiel, à savoir, l'influence des médias et leur capacité à dénaturer les jeunes aux yeux de la société voire même à leurs propres yeux.

Il y a beaucoup à dire sur le sujet, le débat est nécessairement vaste parce que nous vivons dans une société communicante et paradoxalement individualiste, ce qui revient à dire que nous ne connaissons les autres qu'à travers les médias et non plus les contacts que l'on pourrait établir directement avec eux.

Vaste sujet, je le répète, dans lequel je glisserais prudemment un orteil en évoquant l'influence des médias sur les jeunes quant à leur propre perception d'eux-mêmes.

Dans les sociétés qui nous ont précédés, on retrouve généralement des rites de passage qui ponctuent les grandes étapes de la vie : passage de la petite enfance à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge adulte, etc.

Ces rites, s'ils n'ont pas entièrement disparu ici et là, ont à la fois perdu de leur sens et ne se transmettent plus comme auparavant. Encore une fois et sans dramatiser à l'extrême, il faut bien reconnaître que les médias deviennent les sources principales d'information pour les jeunes, là où la sphère familiale traditionnelle et les échanges qui la nourrissent perdent peu à peu de leur substance. Parallèlement, on parle de plus en plus de pré adolescent puis de post adolescent voire d'adolescent, rendant de plus en plus obsolète la notion même d'étapes de la vie et des rites qui les accompagnaient.

D'autres rites par contre ont fait leur apparition, des rites que nous, adultes, avons du mal à comprendre et qui se révèlent inquiétant voire dangereux pour le jeune.

A côté des jeux à risques pouvant entraîner la mort (tel le sinistre jeu du foulard) ou du passage par la consommation précoce et excessive d'alcool ou de drogues douces ou dures, le jeune, bien plus influencé qu'il ne l'admettra, semble s'imposer des rites comme s'ils étaient inhérents à son âge ou la période qu'il traverse.

Ma question dès lors est toute simple: à travers les études, les recherches des spécialistes ou l'expérience des acteurs de terrain, la notion de rite revêt-elle en elle-même une importance fondamentale pour le développement de l'humain depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte ou est-ce un phénomène culturel dont

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

l'éventuelle disparition fut-elle provisoire ne doit pas nous inquiéter outre mesure, le contraire et dans ce cas, comment agir pour lui rendre toute sa place au rite dans un esprit positif ?
Merci.

Mme LA PRESIDENTE.- Je vous remercie. Je cède maintenant la parole à Mme SEPULVEDA pour le groupe ECOLO.

Melle SEPULVEDA, Conseillère provinciale (à la tribune). -
Merci Mme la Présidente, Chers Collègues. Salut.

Comme le rappelle Monsieur le Député Paul-Emile Mottard dans le reportage qui a précédé cette séance thématique, « la jeunesse » n'est pas une maladie qu'il faut traiter. Merci. Pour nous jeunes, ce n'est pas plus une période troublée de la vie pendant laquelle on fait décidément n'importe quoi, on se fiche de tout, on ne respecte rien...

La jeunesse, c'est pour nous une période exaltante. D'ailleurs, combien d'adultes ne nous envient pas notre jeunesse ; combien n'essayent pas de paraître plus jeunes ou de retrouver un peu les sensations de ce moment de la vie où tout est possible?

La jeunesse, c'est une grande capacité d'apprendre, de découvrir, de questionner, de produire, de créer, d'imaginer le futur, de rêver un monde meilleur... C'est une immense soif de liberté. C'est le choc entre cette aspiration d'absolu et les obligations, les règles. C'est une capacité de produire et non de reproduire comme des robots la société d'aujourd'hui.

Ce n'est pas une période toujours facile car nous nous remettons nous-mêmes sans cesse en question. Nous mettons aussi en question le modèle de société de nos aînés. Nous essayons de définir nos valeurs et de tracer notre propre parcours. Oui ! Les problèmes de société nous intéressent.

Ce sera à nous effectivement de relever les grands défis de demain: réchauffement climatique, épuisement des réserves pétrolières, mondialisation...

Ensemble, nous devons nous engager pour lutter contre des réalités inacceptables. En province de Liège - pour se limiter à notre entité géographique et institutionnelle - le chômage des jeunes atteint 20% ! Dans les centres urbains comme Liège Ville, il culmine à 30% ! Les actions menées jusqu'à présent n'ont pas abouti à une évolution satisfaisante. La société qui exclut sa jeunesse, qui ne lui offre pas d'épanouissement professionnel,

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

c'est une société qui brise le rêve, qui entrave son renouveau.

Il est temps de se mettre en action : maintenant, il faut des objectifs chiffrés, des évaluations, des moyens financiers et humains.

Nous voudrions que des portes s'ouvrent, que chacun puisse exploiter ses talents et s'épanouir dans un parcours personnel. La revalorisation des métiers techniques et manuels ainsi que des métiers liés à la Culture est vraiment importante.

La hiérarchisation des filières générale, technique, artistique et professionnelle ne favorise en rien le respect de cette diversité de talents et de parcours. Les filières culturelles comme la musique, le théâtre, les arts plastiques, le métier d'acteur... méritent d'être davantage soutenues par des mesures concrètes comme la mise à disposition de locaux de répétition, une meilleure offre de formation, ...

Nous, jeunes, nous voulons être les partenaires d'un réel dialogue entre les générations. Nous avons beaucoup à apprendre de vous mais nous avons aussi beaucoup de choses à dire et nous voudrions être davantage écoutés.

Faites-nous confiance, laissez-nous oser !

Mme LA PRESIDENRTE. - Je vous remercie. C'est maintenant au tour de M. Marc YERNA de s'exprimer pour le groupe PS.

M. YERNA, Conseiller provincial (à la tribune). - Aujourd'hui, on s'interroge sur l'existence d'une crise de la jeunesse et sur ses causes. Causes tenant la fonction jeunesse dans ses différents aspects : violence, délinquance, sida, drogue, ivresse, échec scolaire, accro aux jeux vidéos et bien d'autres.

Ces quelques lignes telles que celles que je viens de vous livrer sont un préambule automatique, voire systématique lorsqu'on parle de jeunesse, je pourrais d'ailleurs reprendre toutes ces thématiques et les développer une à une et vous énumérer les réponses provinciales apportées pour tenter d'améliorer voire de résoudre l'un ou l'autre problème.

Et si la vision qu'a la société de la jeunesse était déformée ? Et si, pour changer, l'on portait un regard positif sur la jeunesse ? Aujourd'hui en tant que jeune, cette intervention n'a d'autre prétention que de rendre un hommage à la jeunesse

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

Contrairement à ce que l'on pense, les jeunes accordent une grande importance à leurs études, ils commettent moins d'actes de violence que ceux d'autrefois mais leur violence s'exprime de plus en plus tôt et de manière de plus en plus brutale.

Par ailleurs, ils font preuve d'une grande créativité pour survivre dans des situations de plus en plus complexes. Je ne suis pas naïf et je sais qu'entrer dans l'adolescence n'est pas facile et que certains jeunes commettent des actes agressifs, violents, mortels dans certains cas, faut-il que ces incidents jettent de l'ombre sur toute une jeunesse. Je ne le pense pas, la Province de Liège non plus. En plus du soutien structurel que les services provinciaux, et plus particulièrement ceux de M. MOTTARD, fournissent à ces composants, la Province réalise un important travail d'information et de formation auprès de ces jeunes. Elle met en effet à leur disposition une série d'outils : théâtre, vacances, formation, matériel et soutien dans l'organisation de diverses initiatives locales.

Alors que la Région wallonne fêtera ses 30 ans, le Ministre-Président veut lui redonner une identité positive, pourquoi ne pas élargir ce concept à la Province de Liège et tout simplement positiver la jeunesse et ainsi, de manière transversale, procéder à un inventaire de toutes les actions menées dans tous les départements, une journée annuelle récurrente pourrait ainsi élire le ou la meilleur(e) sportif (ve) jeune de l'année, un artiste jeune original, un projet d'étudiant, une A.S.B.L. aidant les jeunes.

Cette journée pourrait débuter le 12 août 2010, ce moment coïnciderait ainsi avec le lancement de l'année internationale de la jeunesse proclamé par l'O.N.U. dont le thème s'articule autour du dialogue et de la compréhension mutuelle. Elle devra promouvoir les idéaux de paix, de respect des droits de l'homme, de libertés et de la solidarité. Elle cherchera également à encourager les jeunes à agir en faveur des objectifs de progrès et de développement.

Cette modeste intervention que je voulais positive et réaliste et que j'ai d'ailleurs intitulé : « Devenez scandaleusement jeunes », n'a d'autre prétention que de vous encourager à soutenir la jeunesse.

En guise de conclusion, je citerais un auteur : « C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le reste du monde à température normale. Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claque des dents ». Je vous remercie pour votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Conseiller provincial. Il est à

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

présent temps de conclure cette 9^{ème} session thématique. Je laisserai le soin à M. le Député provincial Paul-Emile MOTTARD de le faire.

M. MOTTARD, Député provincial (à la tribune).- Bien. Mais si vous voulez bien avant de conclure, je souhaiterais aussi répondre à quelques interrogations qui ont été posées par nos Collègues et notamment par Mme FRESON. Tout à l'heure, on a rappelé cette citation qu'on a trouvé sur une poterie babylonienne, il y 3000 ans et il faut se dire que par le passé, on passait du stade de l'enfance à celui du monde adulte quand on travaillait en industrie ou en entreprise à 15 ans, il n'était pas beaucoup question d'adolescence et donc l'adolescence est un phénomène très récent et qui date essentiellement de la fin de la deuxième guerre mondiale et donc, je pense que c'est notre société qui a créé cette notion d'adolescence et en 1950, nous avions les blousons noirs et donc je pense que c'est un symbole de cette adolescence. Vous m'interrogez sur la disparition des rites. Je pense que les rites n'ont pas disparus, ils ont simplement évolués, ils se sont adaptés aux modes d'expressions des jeunes et je pense que c'est une des conclusions que l'on peut déjà tirer de cette séance thématique c'est que la culture est intimement liée à la jeunesse dans son mode d'expression.

Vous soulevez l'importance des médias tout comme Mme CHRISTIANE, je pense effectivement et j'ai abordé tout à l'heure le sentiment d'insécurité, le sentiment d'insécurité est généralement renforcé, amplifié par les médias puisqu'il correspond également parfois à une attente des lecteurs ou des téléspectateurs.

Marc YERNA cite Georges BERNADOS, je suis évidemment d'accord avec cette citation pour votre proposition, votre suggestion d'organisation d'une journée, je vous propose d'appliquer la règle habituelle dans cette assemblée et de renvoyer cette proposition en commission pour qu'on puisse l'examiner ensemble.

Quant à Mme SEPULVEDA, je me pose une question qui est peut être interpellante ou choquante à l'issue d'un débat sur l'adolescence mais je me dis : est-ce que l'adolescence est-elle définie par l'âge ? Vous nous dites tout à l'heure que la jeunesse est une période exaltante, évidemment, je suis mille fois d'accord avec vous mais je vous dire, moi qui ne suis plus tout à fait jeune, que je suis toujours exalté et donc je pense que la réussite de soi c'est aussi de conserver cet enthousiasme et cet exaltation.

Alors notre séance thématique se clôture, je pense qu'elle fut riche de réflexion et d'approches croisées. Le débat est ouvert, il n'est pas clos, temps s'en faut, car c'était simplement l'objectif

SEANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2010

et la prétention de cette séance thématique.

Je voudrais simplement en quelques mots dire que le Service Jeunesse a démontré sa capacité d'agir. Il a engrangé de l'expérience qu'il est requis de capitaliser dans deux champs distincts et complémentaires bien identifiés : son réseau d'interlocuteurs au plan communal et sa pratique d'éveil à la curiosité pour les jeunes. Donc ce dispositif se retrouve dans ce qu'on a déjà présenté tout à l'heure ACTE JEUNE mais notre service n'est pas infirme non plus dans ses relations avec le monde de l'adolescence et la politique de la jeunesse voulue par le Collège provincial souhaite évidemment s'inscrire très clairement dans le champ culturel et a pour ambition de reconnaître et de valoriser les expressions audacieuses des imaginaires les plus débridés. Alors notre prétention n'était évidemment pas aujourd'hui de répondre à toutes les questions, je vous invite simplement à venir parcourir l'exposition « la Marque jeune » et vous avez trois moyens de la découvrir cette exposition : de venir seul et de vous y promener, de demander un guide pour une visite plus classique mais nous avons mis sur pieds et les jeunes qui nous font l'amitié d'être présents aujourd'hui on vécu tout à l'heure cette visite, nous avons engagé de jeunes comédiens qui accompagnent le visiteur dans cette découverte d'exposition la marque jeune et je crois que cette promenade, cette complicité entre le guide-comédien-animateur et le visiteur va porter ses fruits.

Mesdames, Messieurs, en conclusion, je voudrais citer une intervention faite à la tribune de l'Assemblée nationale française, la date n'est pas innocente, elle date du 8 mai 1968, c'est François MITTERAND qui l'a faite : si la jeunesse n'a pas toujours raison, la société qui la méconnaît et qui la frappe a toujours tort.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENRE. - Je vous remercie M. le Député provincial.

C'est ici que se termine la 9^{ème} séance thématique et je voudrais vous remercier toutes et tous pour votre implication dans la préparation de cette réunion. Je clos ici la séance thématique de ce jour.

- La réunion publique est levée à 17 h 35.